

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DE CONSULTATION
SUR LA PRATIQUE D'ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES
RELIÉS AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES
Octobre 2007

Présenté par
L'Afeas régionale de Québec-Chaudière-Appalaches

54 des Cyprès, Saint Rédempteur (Québec) G6K 1B3
Tel : (4128) 836-5081

L'Afeas - Association féminine d'Éducation et d'Action sociale

L'Afeas régionale de Québec-Chaudière-Appalaches est un organisme à but non-lucratif. Il regroupe 650 femmes qui travaillent bénévolement au sein de 16 groupes locaux répartis en 5 secteurs sur le territoire des régions administratives 03 et 12..

L'Afeas a pour mission, par l'éducation et l'action sociale, de travailler à l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes et de défendre leurs droits. Son action vise la construction d'une société fondée sur les valeurs de paix, d'égalité, d'équité, de justice et de respect.

Par ses multiples actions et prises de position, l'Afeas recherche la pleine autonomie des femmes afin qu'elles puissent participer à la vie démocratique du Québec et du Canada, à part entière et ce, à tous points de vue.

Les dossiers, prioritaires au cours de ses 40 années d'existence, ont milité pour

- L'accès à l'éducation post-secondaire et aux métiers non traditionnels pour les femmes.
- L'obtention du statut de salariées pour les femmes collaboratrices dans l'entreprise familiale avec accès aux mêmes mesures sociales que les autres salariés ;
- La mise en place via le Réseau des SADC, de formations, d'aides technique et financière pour les femmes désirant devenir entrepreneures.
- Etc.

Les dossiers prioritaires de l'heure demeurent :

- La reconnaissance politique et économique du travail des femmes comme mères et aidantes et l'intégration de ce travail dans les statistiques canadiennes. Cette reconnaissance assurera l'équité envers les femmes et permettra d'en diminuer la pauvreté. Pour rendre visible cette problématique, l'Afeas a créé la Journée du travail « invisible » (parce que non rémunéré) qui se tient, chaque année, le 1er mardi d'avril.
- La sensibilisation de la population aux impacts de la violence quotidienne, souvent silencieuse faite aux femmes, aux enfants et aux aînés, et l'information sur les ressources d'aide pour les victimes et les personnes violentes. L'Afeas organise, une campagne annuelle, depuis 1997 : *l'Opération Tendre la main*, qui se tient la dernière semaine de novembre et la première semaine de décembre.
- L'accès à l'égalité de fait pour toutes les femmes québécoises ;
- L'accès des femmes aux diverses instances politiques et décisionnelles
- Etc.

Accommodements raisonnables
Vision et Position de l'Afeas régionale
de Québec-Chaudière-Appalaches

Le Québec d'hier.

Jusque dans les années 60, la culture francophone et catholique cohabitait au Québec avec une communauté anglophone protestante et une présence autochtone peu visible. Nos religieux portaient la soutane, nos religieuses portaient le voile et les laïcs montraient par des signes distinctifs leurs croyances religieuses.

Les femmes, dans ce Québec d'hier, encore pas si lointain, étaient considérées comme mineures aux yeux de la loi, incapables de décider de leur propre sort, dès qu'elles convolaient en justes noces. Dans cette société qu'à l'époque on qualifiait quand même de démocratique, on ne leur reconnaissait pas le droit de vote avant 1940, ni la capacité de signer des documents officiels les concernant personnellement ou concernant leurs enfants.

De haute lutte, les femmes ont obtenu que plusieurs inégalités sociales soient corrigées, mais il faut reconnaître qu'on partait de loin et qu'on n'a pas encore atteint le point où comme société libre, égalitaire et démocratique on pourrait dire : Mission accomplie.

Le Québec d'aujourd'hui.

Depuis 1960, de grands pas ont été faits, au niveau du droit, mais la pleine égalité reste encore à faire : ainsi, l'équité salariale maintenant reconnue dans les lois, n'est pas encore obtenue dans les faits, les salaires moindres pour les femmes, sont encore monnaie courante.

D'autres difficultés persistent aussi aujourd'hui : la violence envers les filles et les femmes; la pauvreté et le manque de reconnaissance sociale et économique du travail des femmes auprès des enfants et des proches en perte d'autonomie.

Le Québec d'aujourd'hui se reconnaît toutefois démocratique et libéral. Il prône le respect des droits et libertés comme valeurs fondamentales : liberté de religion, de conscience individuelle, d'expression, et d'association. Il reconnaît aussi le principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

Les grandes religions

Au Québec comme ailleurs, toutes les grandes religions sont lentes à évoluer quand elles ne sont pas carrément réfractaires à tout changement sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes

Les demandes d'accommodements formulées par des minorités culturelles ou religieuses mettent souvent en cause la place des femmes et leur rôle dans notre société. Si, dans le passé, des rôles fortement différenciés étaient dévolus aux femmes et aux hommes, ici cette différenciation est maintenant périmée. Tel n'est pas le cas pour certains groupes fondamentalistes ou intégristes qui réclament des bains publics où les hommes et les femmes soient séparés, des cours prénataux dont les hommes seraient exclus, des consultations médicales et des services hospitaliers dispensés par des personnes de même sexe que leurs clients ... etc.

L'égalité entre les femmes et les hommes.

De l'autorité paternelle, dans la famille, le Québec est passé à l'autorité parentale partagée également entre les femmes et les hommes, tous deux responsables de la famille. De mineures, les femmes sont devenues des sujets capables d'exercer pleinement leurs droits comme les hommes. Le Québec ne doit revenir là-dessus à aucun prix

Il doit s'assurer que dans ses institutions gouvernementales toutes les prises de décision, programmes, politiques et lois, évitent que des impacts négatifs menacent le droit à l'égalité de l'un ou de l'autre sexe.

La paix sociale.

Une autre valeur de la société québécoise et non la moindre est le pacifisme.

Une série d'événements, encore très marginaux malgré le battage médiatique dont ils ont fait l'objet, ont soulevé des craintes.

Les valeurs de la société québécoise doivent être réaffirmées. Il n'y a pas ici de place pour l'intolérance, l'oppression et la domination de la part de qui que ce soit, individus ou institutions, fondamentalistes ou intégristes, religieux ou masculinistes. Il est urgent de clarifier les droits et responsabilités de tous les membres de la société québécoise

C'est dans la sphère publique que se construit la paix sociale. L'envahissement de la sphère publique par les religions ne pourrait qu'entraîner des luttes tout à fait stériles.

La position de l'Afeas.

Voici la résolution adoptée officiellement en congrès provincial en août 2007 à Rivière du Loup :

« Dans le but de conserver l'identité sociale et culturelle des Québécoises et des Québécois, nous (l'Afeas) demandons au Gouvernement du Québec, une législation provinciale ferme qui permettrait la protection des droits et coutumes de notre collectivité, l'égalité entre les sexes et obligerait toutes les Québécoises et tous les Québécois à respecter ces principes. »

L'histoire et la culture du Québec doivent être protégées et perpétuées, mais il faut tout de même les considérer dans leur évolution et non comme des réalités figées dans le temps. La diversité culturelle constitue une grande richesse pour le Québec et devrait être source de plaisir à travailler ensemble. La diversité entraîne inévitablement des frictions, mais aussi des ajustements et des solutions à intervenir dans les milieux de vie et de travail

Ne serait-il pas temps que le Québec se situe juridiquement comme société laïque et qu'il soit bien clair que la religion elle, relève de la sphère privée ? Toutefois, le Québec ne pourrait tolérer que la religion ni aucun accommodement ne portent ombrage ou mettent en danger les valeurs d'égalité entre les sexes et d'autonomie sociale, politique et économique pour les individus.

Pour conclure

À la question : Croyez-vous que les pratiques d'harmonisation risquent de compromettre le principe d'égalité homme-femme, notamment parmi certains groupes religieux ? Et comment y remédier ?

Nous répondons en formulant des normes que nous jugeons non négociables et en insistant sur quelques valeurs sûres.

NORMES NON NÉGOCIABLES¹

Pour évaluer les différentes demandes d'aménagements faites au nom du respect de la diversité culturelle ou religieuse, sans déroger à des valeurs fondamentales québécoises, il faut:

Refuser de déroger aux normes, lois et règlements édictant l'égalité des hommes et des femmes, notamment dans la famille, dans le travail et dans l'éducation; bref, dans tous les milieux de vie.

Assurer l'égalité de droits entre les hommes et les femmes de toutes origines;

S'assurer du respect de l'intégrité physique, psychologique, mentale, et de la dignité des personnes.

VALEURS À PROMOUVOIR:

L'autonomie, des femmes Québécoises et d'origines ethniques

Le droit des femmes de participer inconditionnellement à la vie collective.

C'est en toute collaboration que l'Afeas régionale de Québec-Chaudière-Appalache a soumis à la Commission ces réflexions et commentaires.

L'Afeas régionale reconnaît l'importante et délicate mission de la Commission et souhaite que les recommandations qui en émaneront éclairent la voie vers une cohabitation multiethnique harmonieuse, aujourd'hui ...et pour demain.

Thérèse G. Légaré, présidente régionale,
Afeas de Québec-Chaudière-Appalaches

¹ Inspiré de la synthèse produite par le CSF sur la « Diversité culturelle et religieuse : recherche sur les enjeux pour les femmes

Voir : : <http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/publications/?F=affichage&ma=20&choix=1&s=10>)